|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | EUROPEAN COMMISSION |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | DG EMPL B.2 |
| Numéro de poste Sysper: | 236994 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Ann Branch (ann.branch@ec.europa.eu)  Kristine Krivmane (Kristine.krivmane@ec.europa.eu)  4er trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autres: |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi que  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: ....  organisations intergouvernementales suivantes: ... | |
| Date limite de dépôt des candidatures | Date limite pour postuler: 25-06-2025 |

Présentation de l’entité (Nous sommes)

DL EMPL. B.2 ‘Stratégie pour une Union des Compétences’

L’unité B2 a pour mission de coordonner l’Union des Compétences et de veiller à la mise en œuvre de ses actions.

Pour atteindre cet objectif, l’unité :

• assure le secrétariat du *European Skills High Level Board* de l’Union des Compétences européennes pour les compétences et dirige le groupe informel interservices de la Commission sur le « pôle de compétences » ;

• dirige la veille stratégique sur les besoins en compétences, y compris en coopération avec le Centre commun de recherche, du *European Skills Intelligence Observatory* ;

• coordonne les travaux de la direction sur le semestre européen ;

• coordonne l’orientation sur la politique de l’UE en matière de financement des compétences et d’investissement dans les compétences ;

• dirige la coopération de l’UE en matière de compétences des adultes, y compris les politiques visant à donner aux individus les moyens d’apprendre, telles que la mise en œuvre des comptes individuels de formation.

Présentation du poste (Nous proposons)

Ce poste offre une occasion unique de contribuer à l’évolution des politiques et aux processus de l’UE, en collaborant étroitement avec un large éventail de parties prenantes nationales, européennes et internationales et d’États membres.

Il est attendu que la personne sélectionnée apporte un soutien à l’unité en ce qui concerne les politiques et les instruments en matière de compétences des adultes et, plus particulièrement :

1. Contribuer à l’élaboration et à la coordination des politiques de l’UE dans le domaine des compétences des adultes.

2. Contribuer à la mise en œuvre et au développement de l’Union des Compétences, y compris sa gouvernance.

La personne sélectionnée effectuera un travail politique dans le domaine des compétences des adultes, ce qui inclut :

o soutenir le fonctionnement du *European Skills High Level Board*, y compris l’élaboration de documents en fonction des besoins et coordonner les contributions du futur *European Skills Intelligence Observatory* ;

o soutenir les travaux de l’unité sur le Semestre européen ;

o contribuer à l’élaboration de priorités politiques dans le domaine des compétences des adultes, le cas échéant ;

o analyser les recherches pertinentes et les utiliser dans le cadre des travaux politiques ;

o exploiter les résultats de projets financés par l’UE ou d’initiatives nationales couronnées de succès ;

o contribuer à la stratégie de communication de l’unité ;

o assurer la liaison avec les autres unités de la Direction Générale et les groupes de parties prenantes.

Profil du/de la titulaire (Nous recherchons)

Nous recherchons un collègue hautement motivé ayant une expérience des politiques en matière de compétences au niveau européen et/ou national et une expérience des défis et opportunités liés aux tendances économiques et sociales globales (évolutions technologiques, numérisation, démographie, migration, etc.). La personne retenue devrait de préférence posséder une expérience en économie, tandis qu’une expérience au niveau national et/ou européen dans le domaine des politiques en matière de compétences des adultes et/ou du fonctionnement du marché du travail serait un atout.

Les candidats doivent posséder une expérience et des compétences avérées en matière d’identification et de synthèse des résultats de la recherche pertinente pour les politiques, ainsi que d’excellentes compétences en matière d’analyse politique, de rédaction et de TIC.

La personne retenue devra posséder une expérience avérée en matière de relations avec un large éventail de parties prenantes et, idéalement, une capacité avérée à travailler dans des équipes multilingues et multiculturelles. La personne retenue est proactive et positive, possède d’excellentes compétences organisationnelles, même dans des délais serrés, une attitude pratique, de très bonnes capacités de communication et de présentation (tant à l’oral qu’à l’écrit) en anglais. La capacité à utiliser le français et d’autres langues de l’UE sera un atout.

Critères d’admissibilité

Les détachements sont régis par la **décision C(2008) 6866 de la Commission** du 12 novembre 2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (Décision END).

Conformément à la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants à **la date de début** du détachement :

* Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans l’exercice de fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD.
* Ancienneté : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel.
* Travaille chez : être employé(e) par une administration nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG) publique ; à titre exceptionnel et à la suite d’une dérogation spécifique, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de régulation), une université ou un institut de recherche indépendant.
* Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union, dans la mesure nécessaire aux fonctions que la personne est appelée à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez démontrer que vous possédez une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé(e) et rémunéré(e) par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015]](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé(e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission européenne n’**acceptera que les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique de votre pays auprès de l’UE, par le secrétariat de l’AELE ou par le ou les canaux qui auront été spécifiquement convenus.** Les candidatures transmises directement par vous ou par votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez établir votre curriculum vitæ au moyen du modèle de CV Europass ([Créez votre CV Europass - Europass](file:///C:/Users/jamboce/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/3EBQK59T/Créer%20votre%20CV%20Europass%20-%20Europass)) en anglais, en français ou en allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d’autres documents (tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidat(e)s soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)